



Contrat d'engagement - AMAP du Pays de Redon
CONTRAT – Pâtes et oeufs
 Du 01 janvier au 31 décembre 2022

LE PRODUCTEUR	L'ADHÉRENT
GAEC Les Ecureuils	Nom :
Anne SALMON et Stéphane FOUQUET Adresse : 131 Le Val 56350 ALLAIRE	Prénom :
Téléphone Anne: 06 72 25 48 21 Téléphone Stéphane : 06 41 10 02 50 Courriel : gaeclesecureuils@gmail.com https://www.facebook.com/LesPaysAnn	Téléphone :

Le producteur déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'AMAP du Pays de Redon et confirme son engagement au titre de ce contrat envers le consommateur.

L'adhérent déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'AMAP du Pays de Redon et confirme son engagement au titre de ce contrat envers le producteur. Conformément à la charte des AMAP, l'adhérent doit pré-financer la production.

1. L'adhérent qui souscrit à ce contrat doit être adhérent à l'association AMAP Pays de Redon.

2. Résiliation Sous certaines conditions extrêmes prévues dans le règlement, une demande de résiliation peut être formulée pour être étudiée par les membres du bureau.

3. Information producteur : blé produit à la ferme et moulu chez le meunier de Muzillac. Légumes pour les raviolis de chez Sandrine, notre productrice La Maraîch'âne. Anne et Stéphane élèvent 400 poules pondeuses dans des conditions répondant au label BIO avec ramassage et tri des œufs à la main.

4. Distribution. Les distributions ont lieu le vendredi de 18h00 à 19h00 toutes les semaines pour les œufs. **Pas de distribution les 27 mai, 15 juillet, 11 novembre et le 30 décembre.** Pour les pâtes, distributions les : 7, 21 janvier ; 4 février ; 4, 18 mars ; 1, 15, 29 avril ; 13 mai ; 10, 24 juin ; 19 août ; 2, 16, 30 septembre ; 14, 28 octobre ; 4, 18 novembre ; 2, 16 décembre

5. Règlement : Il vous est donc demandé un engagement ferme de réservation sur toute la durée de la saison. L'adhérent règlera la totalité de la somme due pour l'année au producteur au moment de la signature du contrat. Les chèques et le contrat seront confiés au référent producteur mentionné en bas de page. Le règlement peut se faire en plusieurs chèques que le producteur encaissera avec un délai d'un mois minimum entre chaque chèque.

Les chèques seront remplis à l'ordre de GAEC Les Ecureuils

Descriptif produit	Poids/Q œufs	Quantité	Prix unitaire	Total
OEUFS	6	2.20 €€
	9	3.30 €€
	12	4.40 €€
			Total œufs / 48 semaines€
Pâtes courtes (2 pers.) 11€/kg	300 gr	3,30 €€
Pâtes courtes (3/4 pers.) 11€/kg	400 gr	4,40 €€
Pâtes courtes (5/6 pers.) 11€/kg	500 gr	5,50 €€
Pâtes longues (2 pers.) 11€/kg	300 gr	3,30 €€
Pâtes longues (3/4 pers.) 11€/kg	400 gr	4,40 €€
Pâtes longues (5/6 pers.) 11€/kg	500 g	5,50 €€
Raviolis parfum de la semaine 22€/kg	300 gr	6,60 €€
Raviolis parfum de la semaine 22€/kg	400 gr	8,80 €€
Raviolis parfum de la semaine 22€/kg	500 gr	11 €€
Nécessité d'apporter ses contenants identifiés d'une fois sur l'autre. Possibilité de commande de raviolis et lasagnes sur https://app.cagette.net/gaeclesecureuils			Total/semaine€
			Total pâtes / 21 sem.€
			Total œufs + Pâtes€

Nombre de chèques	Montant de chaque chèque	Montant total = Montant dû
.....€

LE PRODUCTEUR	L'ADHÉRENT
Fait à :	Fait à :
Le :/...../.....	Le :/...../.....
Signature :	Signature :

Référente producteur : Jeanne-Claude RIVALLAND
 Courriel : rivajeanne@gmail.com